

de délégation judiciaire de ne pas assister le juge lors d'une perquisition. Il sera emporté par une tempête médiatique, et sera relevé de ses fonctions quelque temps plus tard. Les effets furent désastreux pour notre « maison ». J'ose espérer que cet épisode a donné matière à réflexion à nos hommes politiques... et à mes collègues.

Les juges chargés d'instruire ces gros dossiers étaient compétents et intègres. J'en ai l'intime conviction. Néanmoins, certains ne semblent pas avoir été indifférents à la tournure politique que prenaient ces affaires. Nombre d'entre eux, après avoir quitté la magistrature, se lanceront dans une carrière politique.

Suicide à l'Élysée

Nous sommes le 7 avril 1994, il est 20 h 45. Je me trouve dans mon bureau avec Jean Tchividjian, mon plus proche collaborateur. Il fait doux et le Quai des Orfèvres n'a jamais autant de charme qu'à cette heure-là. Nous évoquons les derniers événements de la journée. Ce début de soirée est le moment béni où le téléphone ne sonne plus. Un verre de whisky à la main, on prend le temps de parler, d'examiner les projets en cours, de revenir aussi sur nos méthodes de travail. Nous savons qu'il s'agit d'un court répit qui peut être à tout moment interrompu par une affaire banale ou un événement extraordinaire. Et ce jour-là, le répit fut de courte durée... La sonnerie du téléphone interrompt notre dialogue avec Jean. Je vois sur mon pupitre la ligne rouge du préfet qui clignote. Je décroche. C'est Philippe Massoni.

– Tiens, vous êtes encore là ? me dit le préfet sur un ton où je discerne une légère dose d'humour.

– Comme vous pouvez le constater, monsieur le préfet. Je suis avec Jean Tchividjian, nous faisons le point sur les activités de notre maison. Massoni ne me laisse pas le temps de poursuivre.

– Je suis à l'instant informé par l'Élysée que de Grossouvre vient de se suicider dans son bureau, annonce tout à trac le préfet. J'ai demandé qu'en attendant l'arrivée de la PJ on ne touche à rien.

Un suicide à l'Élysée ! Devant ce type de situation, la plupart des flics éprouvent la même réaction ; la stupéfaction devant une affaire qui, simple par sa nature (l'enquête sur un suicide est relativement rapide), risque de prendre des proportions médiatico-politiques énormes en raison de la personnalité de la victime et du lieu du suicide.

Ce moment de réflexion très fugace passé, je dis au préfet que je me rends illico sur les lieux. Les automatismes reprennent. J'informe Bruno Cotte, le procureur de la République. Il vit en grande banlieue. C'est le premier substitut Pagès qui me rejoindra sur place. De son côté, Jean Tchividjian avise le patron de la première DPJ, André Cerf et lui demande de se transporter à l'Élysée avec le commissaire Naijeon, chef du commissariat de la Madeleine, territorialement compétent. Le patron de l'Identité judiciaire, George Guyot, est également contacté.

À cette heure-là, il ne faut que quelques minutes pour rejoindre l'Élysée. Quelques minutes au cours desquelles, Jean et moi, convenons que l'enquête doit être un modèle du genre. À commencer par les constatations. Je l'ai dit, dans ce genre d'affaire, on marche sur des œufs. Autrement dit, si, dès notre arrivée, le moindre doute apparaît sur la « véracité » du suicide, nous n'hésiterions pas, en accord avec le Parquet à faire saisir la Brigade criminelle.

Nous pénétrons dans l'Élysée, suivant les instructions du préfet Massoni par l'entrée située avenue de Marigny. Dans la petite cour qui jouxte la cour principale de l'Élysée, se trouvent deux ou trois véhicules dont une ambulance qui attire notre attention. De retour au 36, j'apprendrai que le transport du corps de François de Grossouvre au Val de Grâce

avait été envisagé. Heureusement, un conseiller de l'Élysée avait jugé cette idée saugrenue et avait demandé à ce que l'on prévienne aussitôt Philippe Massoni.

La première personne que nous rencontrons est le docteur Claude Kalfon. Il nous indique qu'il se trouvait dans le bureau du président de la République, lequel l'avait fait venir pour lui indiquer qu'il venait d'apprendre que de Grossouvre n'était pas en grande forme, qu'il n'allait vraiment pas bien. François Mitterrand avait souhaité que le médecin l'examine et lui rende compte de son diagnostic. Selon ce que nous dit le docteur Kalfon, le directeur de cabinet du président est alors arrivé dans le bureau du président de la République. « Il avait l'air bouleversé. Il nous apprend "qu'un événement grave" vient de se passer dans le bureau de Grossouvre. Je m'y rends immédiatement. »

Une fois sur place, le médecin ne peut que constater le décès de François de Grossouvre. Il a été précédé par le médecin aspirant Frédéric Pochard. Le docteur Kalfon nous précise qu'à partir de ce moment-là, il a interdit à quiconque de pénétrer dans le bureau tant que nous n'étions pas intervenus.

Mes collaborateurs et moi pénétrons dans le bureau de François de Grossouvre. Il est là, assis à son bureau, le corps en arrière, calé dans un fauteuil. Il tient une arme dans la main droite qui repose sur le ventre. On constate un orifice d'entrée situé à la base du cou et une plaie béante au sommet de la boîte crânienne. C'est le commissaire Naijeon du commissariat de la Madeleine qui procède aux constatations en notre présence, après le passage de l'Identité judiciaire (photos, plans, prélèvements, etc.). Aucune trace de violence ou de lutte n'est à signaler. On ne découvre aucune lettre, aucun mot expliquant son geste.

L'arme est un revolver. Il y a 4 balles non percutées dans le barillet et un étui vide. L'arme, les cartouches et l'étui sont placés sous scellés ainsi que des fragments de boîte

crânienne, de maxillaire, de dentier et un morceau de métal pouvant appartenir à la chemise cuivrée de la balle.

Je précise que le lendemain, un nouveau transport dans le bureau de François de Grossouvre, avec du matériel adéquat, permettra de découvrir, incrustée dans le plafond, la balle qui a traversé le crâne. Un second fragment sera également découvert dans le plafond. Ces projectiles sont trouvés à l'aplomb de l'emplacement initial du fauteuil de monsieur de Grossouvre.

À la suite de ces constatations, nous nous transportons au domicile de la victime, 11, Quai Branly, dans le 7^e arrondissement. Le directeur de cabinet de François Mitterrand, le substitut du procureur de la République, et le colonel commandant la place de Paris nous accompagnent. Sur place, nous retrouverons également Patrice Jaran, le chauffeur de François de Grossouvre. C'est d'ailleurs lui qui nous conduit dans les appartements de son patron, au deuxième étage. On constatera, notamment, la présence de nombreuses armes dans le bureau. Sur ses indications, nous découvrons également, dans le tiroir d'une commode, une mallette renfermant un étui à revolver vide, en cuir noir, un écouvillon et deux boîtes de cartouches de calibre 357 Magnum. Dans l'une d'elles, il manque 5 cartouches. Manifestement, cette mallette est celle de l'arme utilisée par François de Grossouvre pour se suicider.

L'autopsie révélera que la mort a été instantanée. Une grande partie du cerveau a été détruite sous l'effet du tir à bout touchant. Les résultats du laboratoire de police scientifique démontrent que le test par absorption atomique des résidus de tir qui a été pratiqué sur la main de François de Grossouvre est positif, révélant la présence, sur les doigts du défunt, de traces de plomb, d'antimoine et de barrion.

Les auditions des témoins nous permettront de reconstituer les dernières heures de François de Grossouvre et nous ne découvrirons rien d'anormal.

À 19 h 50, son chauffeur et son garde du corps ont frappé à la porte du bureau. Comme personne ne répondait, ils sont entrés et ont constaté la mort de François de Grossouvre. C'est le garde du corps qui a donné l'alerte. Il a appelé le médecin de permanence, le colonel Chapel. Celui-ci n'a pas bougé et a attendu l'arrivée de la police et du procureur de la République. Selon lui, personne n'a modifié l'état des lieux.

Le dernier témoin à avoir vu en vie François de Grossouvre est vraisemblablement Jean Soubielle, un médecin et ami de longue date de la victime. Arrivé à 18 h dans son bureau, il a été étonné que François de Grossouvre lui pose des questions sur les « techniques de suicide par arme à feu ». Une question effectivement pour le moins insolite. Il s'en est ouvert à François de Grossouvre. « C'est juste pour savoir », lui aurait répondu celui-ci, avant d'évoquer... le suicide de Pierre Bérégovoy. Soubielle a trouvé son ami tendu, absent. Il a même remarqué que sa main droite tremblait. Puis, il a quitté le bureau vers 18 h 20.

La secrétaire de François de Grossouvre nous a indiqué qu'elle avait trouvé son patron très dépressif et que cela durait, selon elle, depuis un mois. À chaque fois qu'elle pénétrait dans son bureau en cette fin d'après-midi, elle avait la sensation qu'il ne voulait pas qu'elle voie quelque chose qu'il cachait dans un tiroir. Il s'agissait probablement du revolver. « Au moment où il a mis fin à ses jours, nous a-t-elle encore dit, j'étais partie. Il se trouvait donc tout seul à l'étage. Cela fait plus d'un mois qu'il tremblait des mains et de la tête. »

Plus tard, je recueillerai le témoignage d'un ami, Jean-Louis André, professeur au Val de Grâce. Il m'indiquera avoir rencontré François de Grossouvre la veille ou l'avant-veille de sa mort. Il l'avait déjà soigné et le connaissait très bien. Il a discuté un moment avec lui et s'est rendu compte qu'il était effectivement dépressif.

L'enquête, je l'ai dit, fut menée avec la plus grande minutie, l'expérience m'ayant appris que nous n'empêcherions pas les adeptes de la théorie du complot de sévir ! Et une enquête sans faille est le meilleur moyen de désamorcer les rumeurs les plus folles.

Ne pas toujours croire ce que l'on voit...

Alors jeune commissaire à la Crim', j'avais été chargé de me transporter sur les lieux d'un suicide, celui d'un député, Aymeric Simon-Lorier, victime quelques mois auparavant d'un grave accident de voiture. Il s'était tiré deux balles. La première dans le cœur, mais qui ne l'avait pas touché, et la seconde dans la tête. Il est évident que si mon adjoint Jean-Pierre Birot et moi n'avions pas fait de minutieuses constatations avec l'Identité judiciaire, la balistique, le doute aurait pu s'installer. Mais ce député avait laissé des lettres en forme de testament à sa famille.

Même si cela peut paraître extravagant, deux balles pour un suicide, ça arrive. À la Brigade criminelle, les anciens enseignent aux jeunes que l'un des traquenards de l'enquête criminelle est le suicide maquillé en crime de sang. Le démontrer est souvent très complexe. Pourquoi donc tant de suicidés cherchent-ils à se faire passer pour les victimes d'un crime ? Faire parler de soi, désigner un proche détesté, sortir de la banalité de la vie, provoquer l'enquêteur ? Mon ami Jacques Genthial a vécu à cet égard l'une des affaires les plus extraordinaires du siècle passé. Je le laisse raconter cette incroyable enquête de la criminelle :

« C'était une fin d'après-midi pluvieuse du mois d'août 1965. J'occupais l'importante fonction d' « élève commissaire adjoint faisant fonction de suppléant », au commissariat de quartier du Gros Caillou. De permanence le week-end, je faisais aussi l'intérim du quartier des Invalides, lorsque l'af-